



Mairie du Haillan
Département de la Gironde

Arrêté Municipal n°AM2025_11_367
Portant sur la réglementation de la circulation publique et du stationnement

La Maire de la Commune du Haillan,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L 2213.1 et suivants,

VU le Code de la Route,

CONSIDERANT le retrait de poteaux télécom effectué par l'entreprise DA Solutions pour ORANGE, Stade Abel Laporte et Bois de Bel Air, **allée Jarousse de Sillac**, il convient de réglementer la circulation et le stationnement sur cette voie.

ARRETE

Article 1 : Annule et remplace

Cet arrêté annule et remplace l'AM2025_10_323 en date du 13/10/2025 suite à une modification de la date d'intervention.

Article 2 : Dispositions générales

Le stationnement et la circulation seront interdits au droit du chantier. L'entreprise est autorisée à déposer les poteaux télécom présents dans l'enceinte du stade Abel Laporte et le long de sa clôture dans le bois de Bel Air avec la mise en place d'un balisage renforcé et adapté.

Article 3 : Accessibilité - Pré-signalisation, signalisation

La pré signalisation et la signalisation spécifiques et conformes à la réglementation en vigueur seront mises en place par la pétitionnaire. Le pétitionnaire s'engage à remettre le domaine public dans le même état qu'il l'a trouvé avant sa mise en place, pour cela tous les moyens de protection seront mis et pris en charge par le pétitionnaire. La circulation et l'accès des usagers devront être maintenus. L'accès aux services de secours devra être maintenu.

Article 4 : Date

L'entreprise est autorisée à effectuer ces travaux **entre le 28 novembre 2025 et le 02 janvier 2026 inclus.**

Article 5 : Infractions

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément à la loi.

Article 6 : Diffusion de l'arrêté

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- * Madame la Présidente de BORDEAUX METROPOLE
- * Monsieur le Directeur du Pôle Territorial Ouest - BORDEAUX METROPOLE – Le Haillan
- * CGEP – 90 allée des Marronniers – Mérignac
- * Police Nationale Eysines
- * Sapeurs-Pompiers de Saint Médard en Jalles
- * Police Municipale du Haillan
- * Services Techniques du Haillan
- * Service Sports et vie associative
- * DA Solutions (autorisations@dasolutions.fr)
- * Orange UI Aquitaine (accord.voirie@orange.fr)
- * Infotrafic

Fait au Haillan, le 19/11/2025

La Maire,



Andrea KISS.

Certifié exécutoire par Mme La Maire compte tenu :

- De sa réception en Préfecture :
- Et de sa publication le :